

Vœux du Maire

Samedi 12 janvier 2019 aura lieu la cérémonie des vœux du Maire à 11h, salle Maurice Baquet. Vous serez accueillis par Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux, et les Etudiants Boursiers dans le cadre de leur action citoyenne. Tous les Chazéens sont invités à ce moment convivial !

Recensement de la Population

Cette année, le recensement de la population se déroule sur notre commune du 17 janvier au 16 février 2019. Un agent recenseur habilité par la Mairie se présentera à votre domicile, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Vos réponses resteront confidentielles.

Elles seront remises à l'INSEE, seul habilité à exploiter les questionnaires pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Se faire recenser est un geste civique et obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Le retour des bulletins est indispensable car il conditionne les dotations reçues de l'Etat et donc les finances de la Commune.

Un courrier d'information préalable sera déposé dans votre boîte aux lettres entre le 9 et le 15 janvier et pour toute précision complémentaire, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr

Recensement Militaire

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire à partir de 16 ans. En 2019, ce sont donc les jeunes gens nés en 2003 qui devront effectuer cette démarche. L'attestation de recensement est nécessaire à l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP-BEP-BAC-Permis de conduire... Vous devez vous présenter en Mairie à compter de votre date anniversaire avec le livret de famille et votre carte nationale d'identité. L'attestation de recensement est fournie en exemplaire unique, aucun duplicata ne pourra être délivré.

Neige et Verglas

Pour vous permettre de saler les trottoirs situés devant vos propriétés, dont le déneigement vous incombe, nous vous rappelons que 5 bacs à sel en libre-service sont à votre disposition : parking Saint Antoine, école élémentaire, angle rue du Gros Bois et Rue Molière, angle rue Berlioz et rue Bizet, haut de la rue Jean de la Fontaine.

AGENDA

Mercredi 16 et

Judi 17 janvier

Balayage mécanisé des rues - **POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ, NE LAISSEZ PAS VOS VÉHICULES STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

Mardi 8 et 22 janvier

Permanence Mission Locale
De 14h à 17h
Salle Jeanne d'Arc
9 rue des Varennes
Contact : 04 74 02 91 50

**Vendredi 11 et 25
Janvier**

Ramassage du Tri sélectif

**Permanences adjoints
sur RDV de 10h à 12h :**

Samedi 5 janvier
Pascale BAY
Information, culture

Samedi 12 janvier
Evelyne BOIGEOL
Environnement,
cadre de vie

*De 9h à 11h en raison
des vœux du Maire*

Samedi 19 janvier
Michel BURBANT
Communication, social

Samedi 26 janvier
Hervé DARGES
Urbanisme, sport

Assemblées Générales

Orangerie

- Mardi 15 janvier à 19h : Amis du Vieux Chazay
- Vendredi 18 janvier à 19h : CMIC (Club Micro-Informatique Chazéen)
- Mardi 29 janvier à 20h : ACGV (Association Chazéenne de Gymnastique Volontaire)
- Vendredi 25 janvier à 17h45 : ACVL (Association Chazéenne Voyages et Loisirs)
- Jeudi 31 janvier à 19h : Pétanque Chazéenne
- Dimanche 3 février à 9h : UMAC

Maison des Associations

- Samedi 12 janvier à 14h, salle A1 : Ecole de Pêche
- Jeudi 17 janvier à 20h, salle E4 : Les 9 Clochers
- Vendredi 18 janvier à 20h, salle A1 : Interclasse
- Lundi 21 janvier à 20h30, salle A1 : Amis des Jardins de Chazay
- Vendredi 25 janvier à 20h, salle A1 : Classes en 7
- Samedi 9 février à 15h30, salle A1 : PTMVA (Partage Tiers Monde Val d'Azergues)

Manifestations

Saint Vincent : samedi 19 janvier à l'Orangerie. Dégustation des vins de nos viticulteurs à l'aveugle à 11h pour élire le Vincent de l'année.

Tennis Club : samedi 26 janvier de 14h à 16h, le TCC organise un carnaval pour les enfants de 4 à 10 ans. Participation : 5 €. Inscriptions/renseignements : tcchazay.fr ou 06.03.03.73.85

15 ans du cinéma : vendredi 1, samedi 2 et dimanche 3 février à la salle Jeanne d'Arc.

Zone de Rencontre - Grande Rue

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules.

La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.

La chaussée est à double-sens pour les cyclistes. Le stationnement des véhicules n'est possible que sur les emplacements matérialisés au sol. La durée de stationnement est limitée.

Disque réglementaire obligatoire en zone bleue.

Pour mémoire, l'arrêt minute situé devant la Place du Marché est limité à 10 minutes.

Passerelle Emploi

Structure municipale d'aide de retour à l'emploi. Tous les jours sur rendez-vous de 9h à 11h.

Tél : 04.72.54.72.54. Mail : chazay@mairiechazay.fr Salle Jeanne d'Arc, 9 rue des Varennes.

C'est nouveau à Chazay

ISABAUD COUTURE : fabrication de vêtements sur mesure, retouches, cours de couture, création et fabrication de collection d'accessoires de mode (chapeaux, mitaines...) et vêtements vendus au 6 rue du Tour 69380 Chazay d'Azergues. Tel : 07 68 90 27 18

La Pharmacie de Chazay change ses horaires : elle est désormais ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30 ; Le samedi de 8h30 à 13h et 14h30 à 18h.

Numéros utiles :

Médecins de garde en Janvier :

- Ma 01 : Dr LECLERCQ (Lissieu) 04 78 47 66 09
- Dim 06: Dr ESTANOVE (Chazay) 04 78 43 07 84
- Dim 13: Dr MASSON (Chazay) 04 78 43 67 85
- Dim 20: Dr DURAND (Chazay) 04 78 43 05 11
- Dim 27: Dr LE GOAS (Chasselay) 04 78 47 62 07

Pharmacies de garde :

- Mardi 1^{er} janvier : LIERGUES
- Dimanche 6 janvier : TERNAND
- Dimanche 13 janvier : POMMIERS
- Dimanche 20 janvier : CHATILLON
- Dimanche 27 janvier : LE BOIS D'OINGT